VILLE DE DEUX-MONTAGNES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

DÉNEIGEMENT DES RUES (2024-2029)

(Appel d'offres GT2024-16)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour le déneigement des rues pour les années 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse Web suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 1 copie) portant la mention « Déneigement des rues (GT2024-16) » et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'à 11 h, heure légale du Québec, le mardi 8 octobre 2024**, à l'adresse suivante :

Ville de Deux-Montagnes
A/S Me Jacques Robichaud, greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le mardi 8 octobre 2024, à ou après 11 h, heure légale du Québec, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka, à Deux-Montagnes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Donné à Deux-Montagnes, ce 4 septembre 2024

Me Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques